

Déclaration sur l'honneur

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2^e ou 3^e année des études de santé (des arrêtés du 13 décembre 2019 , du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010)

Date limite d'envoi du dossier : 15 mars 2022

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

atteste sur l'honneur :

ne m'être jamais inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique ,PASS,LAS, Paces ou PCEM1 ou PCEP 1)

m'être déjà inscrit(e) pour la (les) années universitaire(s) :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> en PASS | ⇒ | <input type="checkbox"/> 1 fois |
| <input type="checkbox"/> en LAS | ⇒ | <input type="checkbox"/> 1 fois |
| <input type="checkbox"/> en Paces | ⇒ | <input type="checkbox"/> 1 fois <input type="checkbox"/> 2 fois ou plus |
| <input type="checkbox"/> au concours de 1 ^{re} année médecine (PCEM1) | ⇒ | <input type="checkbox"/> 1 fois <input type="checkbox"/> 2 fois ou plus |
| <input type="checkbox"/> au concours de 1 ^{re} année pharmacie (PCEP1) | ⇒ | <input type="checkbox"/> 1 fois <input type="checkbox"/> 2 fois ou plus |

et candidater uniquement pour l'année universitaire 2021-2022 auprès d'une seule unité de formation et de recherche ou structure de formation de l'Université de Strasbourg où je me présente pour : Pharmacie

J'atteste également sur l'honneur (cochez une seule case):

ne m'être jamais présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être déjà présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Établissement demandé	Filière demandée	Années d'études demandées

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à le

Signature obligatoire :